

# Commune de Myon

1 rue Georges Colomb 25440

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 25 FEVRIER 2021 à 20h15

Etaients présents : Tous les conseillers, sauf Messieurs Cabaud Claude et Vallet Louis, absents excusés.

Secrétaire de séance : Madame Yolande Boichut

### ➤ Présentation et vote des comptes administratifs 2020

Madame le Maire présente et commente les comptes 2020 de la commune.  
Elle répond à toutes les interrogations.

En l'absence de Madame Vionnet Sarah, les comptes administratifs sont votés à l'unanimité des présents par 8 voix pour.

Un explicatif « comprendre le bilan des comptes de la commune » est joint au présent compte rendu.

### ➤ Approbation des comptes de gestion 2020

Le Conseil Municipal prend acte des comptes de gestion des différents budgets dressés par le comptable public et les approuve.

### ➤ Pacte de gouvernance entre la CCLL et ses communes membres

Avec un territoire s'étendant sur 667 km<sup>2</sup> et réunissant plus de 25 000 habitants, les 74 communes de la communauté de communes Loue Lison partagent des enjeux et des objectifs communs :

- un développement équilibré et durable du territoire,
- une intercommunalité qui respecte l'identité communale et la spécificité des territoires, qui répond à la fois aux enjeux structurant du territoire et à la proximité des services rendus aux habitants,
- une coopération intercommunale qui assure l'équité et la solidarité entre les communes.

La CCLL demande d'approuver ce pacte qui définit et met en œuvre une gouvernance qui garantisse la transparence, la représentativité de chaque commune et la recherche du consensus dans le processus décisionnel.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve ce pacte de gouvernance.

### ➤ Contrat de mise à disposition agent communal

Une erreur s'est glissée dans la rédaction de la convention. Monsieur Christian Bonvicini sera mis à disposition du Syndicat Forestier Myon/Bolandoz pour un maximum de 250 heures/an et non pour un minimum de 250 heures/an.

Le Conseil Municipal décide de rectifier la convention du 28 janvier 2021.

### ➤ Avis sur le projet de carrière de roches ornementales

Une nouvelle enquête publique a été demandée par M le Préfet du Doubs pour présenter le projet de carrière de roches ornementales sur le territoire de la commune.

L'enquête publique se déroule du 01/03/2021 au 01/04/2021.

Les permanences du commissaire enquêteur auront lieu les :

- lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 de 10h00 à 12h00
- samedi 13 mars 2021 de 10h00 à 12h00
- jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 de 15h00 à 17h00

Le Conseil municipal doit à nouveau se prononcer sur ce projet d'ouverture de carrière.

Après avoir reçu les explications de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet.

### Informations diverses

- Une rencontre avec le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux du Plateau d'Amancey (SIEPA) a eu lieu en mairie le 15 février dernier, Le but de cette rencontre était de connaître le mode de fonctionnement de cette entité les services qu'elle assure aujourd'hui auprès de ses communes adhérentes, afin de cumuler un maximum d'informations pour que le Conseil Municipal délibère sur le transfert ou non de la compétence Eau/Assainissement à la Communauté de Communes Loue-Lison (délibération à prendre avant le 21/04/21).
- Madame Montel de la Chambre d'Agriculture du Doubs a été reçue en mairie pour discuter du renouvellement des baux agricoles établis entre la commune et la Pastorale de Myon.
- Un audit énergétique pour le bâtiment école/salle de convivialité sera demandé auprès du SYDED. Une aide financière à hauteur de 70% peut être attendue.
- Réfection du sol de la classe du haut de l'école à l'étude.
- Problèmes d'humidité signalés dans le logement communal dit « de la Cure », A étudier.
- Madame Daphné Lemoine monte une épicerie ambulante sur notre commune à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, tous les jeudis de 9h à 10h45, sur le parking de la boulangerie une petite heure puis sillonnera le village, rue par rue, en klaxonnant. Vous y trouverez produits frais (essentiellement locaux), fruits et légumes de saison, produits secs et salés, boissons, droguerie....
- Site Internet de notre village : le nouveau site sera opérationnel sous quinzaine à l'adresse *myon.fr*

La séance est levée à 23h00

Le Maire  
Sarah Vionnet



**L'agence postale communale de Myon sera fermée du 8 mars au 8 avril.**